



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 65107

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la proposition du rapport Charzat d'améliorer la publicité des prises de position de l'administration fiscale. Ce dernier propose d'étudier les « manières qui permettraient de donner une certaine publicité à notre système sans risquer d'attirer les critiques de nos partenaires pour pratiques fiscales dommageables ni d'enfreindre l'obligation de secret fiscal ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur cette question.

Texte de la réponse

Les propositions formulées par M. Charzat, député, dans son rapport sur l'attractivité du territoire français, font l'objet d'un examen par les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. D'ores et déjà, il convient de souligner que l'amélioration des relations avec les contribuables, par le développement de la qualité du service qui leur est rendu, constitue un objectif majeur de la direction générale des impôts. A ce titre, les propositions du rapport visant au renforcement de la sécurité juridique des contribuables et de la transparence des positions prises par l'administration fiscale méritent une analyse approfondie.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65107

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4456

Réponse publiée le : 4 février 2002, page 563